

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Directeur,  
**C. MOUGEOT**

Séance du 21 juin 2024

Délibération n°41

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de votants : 25

Vote pour : 25

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 23 mai 2024

**Membres présents :**

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura : Mme BRAND – Mme CHOUX – M. DALLAVALLE - Mme GUYEN - M. MAIRE DU POSET

Communautés d'agglomération, urbaines :

Mme BARTHELET – M. FROEHLI – M. GUY - M. MICHAUD - Mme PRESSE - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY – M. BRAND - M. DEQUE (suppléant de M. BOUVERET) – M. JOUVIN

**Membres excusés et représentés :**

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme GUYEN) – M. BILLOT (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) – M. MOLIN (pouvoir à Mme CHOUX) – Mme ROGEBOZ (pouvoir à Mme BRAND)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme PRESSE) – M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI) - M. LIME (pouvoir à Mme BARTHELET)

Communautés de communes : M. BOUVERET (suppléé par M. DEQUE) - M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à M. JOUVIN) – Mme ROGNON (pouvoir à M. BRAND)

**OBJET : CREATION D'OPERATION OFS**

Une nouvelle opération dans le cadre de l'activité d'OFS est proposée ci-après pour un montant prévisionnel de 195 000 euros :

**MORTEAU (25) - Projet : « Projet de logements abordables en BRS A Tout Vent ».**

La commune de Morteau, via son aménageur la SPL Territoire 25, propose à l'OFS d'acquérir pour partie une parcelle dans le cadre d'un projet de logements en Bail Réel Solidaire. Ce bien permettra la réalisation d'environ 10 logements accessibles socialement.

L'acquisition par l'OFS est estimée à 195 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté de Communes du Val de Morteau en date du 01/07/24.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
après en avoir délibéré

DECIDE

- d'approuver la création de cette opération dans le cadre de l'activité de l'Organisme de Foncier Solidaire Doubs BFC.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY